



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

MARS 2014

Eclairage public

Nous n'avons pas réussi à diagnostiquer par nous-mêmes la panne intermittente qui affecte l'éclairage (*), et avons donc saisi du problème la société spécialisée qui doit intervenir prochainement sur notre commune.

Ne soyez pas surpris si des lumières restent allumées tel ou tel jour : ce sera alors nécessaire pour le travail de contrôle par les équipes appropriées.

(*) les secteurs concernés sont : chemins Dous Marrous, Las Bignes, Peyre et d'Arnaude, places de l'église et de la mairie, route de Nay, parking école, route de Bosdarros et carrefour CD 934/936.

Chiens errants

Nous vous rappelons que la divagation des chiens sur la voie publique est interdite (Article L. 211-19-1 du Code rural).

Un chien qui est familier pour certains peut se révéler agressif pour d'autres, ou provoquer une peur et un mouvement de panique chez des enfants. Cela évitera en outre des dégradations dans le village.

Nous vous remercions de respecter ces règles de civisme, dont dépend la sécurité de tous.



Elections municipales

Le scrutin pour élire les nouveaux conseillers municipaux de Rébenacq se déroulera à la Mairie :

- le **dimanche 23 mars** pour le premier tour
- le **dimanche 30 mars** pour le deuxième tour si nécessaire.

L'horaire du scrutin est de **8 h à 18 h** en continu.

Nous vous rappelons le changement de la réglementation, qui nécessite d'emporter **une pièce d'identité (*)** et de la montrer lors du vote.

(*) Peuvent être notamment admis l'un ou l'autre des papiers suivants :

- *en cours de validité ou périmés* :
 - Carte nationale d'identité
 - Passeport
- *tous les autres documents doivent être en cours de validité* :
 - Carte vitale avec photographie
 - Permis de conduire
 - Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
 - Permis de chasser avec photographie,
 - Carte de famille nombreuse

N.B. Après consultation des spécialistes en droit électoral, il nous a été rappelé que le bulletin Amassa, édité par la commune, ne pouvait accueillir de déclarations, annonces, programmes ni d'invitations à réunion ayant trait à la campagne de candidats.

Les réunions électorales ne peuvent donc être annoncées dans Amassa, et pour en avoir connaissance, nous vous invitons à consulter les moyens d'information appropriés choisis par les candidats (affiche ou presse, etc).

Merci de votre compréhension.

Prochain conseil municipal :

le vendredi 14 mars à 20 h 30

Foyer rural : bibliothèque

La prochaine permanence aura lieu le **vendredi 7 mars de 15 h à 17 h**, vous serez reçus par Marie-Christine et Denise.

Repas des chasseurs

Le repas des chasseurs de Rébénacq se déroulera le **samedi 15 mars** à 19h30 salle Palisses. Au menu : garbure, filets de truite de Rébénacq, civet de sanglier, côtelettes de chevreuil, pommes de terres sautées, salade aux noix et fromage du pays, dessert-entremet sauce chocolat ; vins rouge et rosé puis café sont compris. Le tarif est de 22 euros par adulte, 10 euros pour les moins de 12 ans. Les réservations doivent être faites auprès de J. Bouhot au 05.59.05.51.83 avant le 10 mars. Nous vous attendons nombreux.

Le président, J. Bouhot

FOYER RURAL (suite)

Pyrénéa Triathlon le dimanche 23 mars

Cette année, la course Pyrénéa Triathlon se déroulera le dimanche 23 mars. Compte tenu des élections, le parc à vélos ne sera pas installé sur la place de la mairie, mais comme l'an dernier sur le **parking près de la Salle Palisses**.



Comme par le passé, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour :

- . le **samedi 22 mars à partir de 10 h** : montage des chapiteaux et mise en place des barrières
- . le **dimanche 23 mars à partir de 6 h 30** : accueil des concurrents.

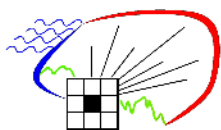
Il n'y aura pas de réunion de préparation. Toute personne souhaitant rejoindre le groupe de bénévoles peut contacter : Alain HAURE au 05 59 05 53 42 ou par mail : a.haure@rebenacq.com

N.B. : Par arrêté municipal :

- La circulation sera interdite route de Laruns (entre la place de la Mairie et le croisement Soubercaze), de 6 h 30 à 11 h dans le sens descendant et de 8 h 30 à 11 h 30 dans le sens montant.
- Le stationnement sera interdit de 6 h 30 à 11 h sur la route de Laruns côté Nééz.

Merci de votre compréhension.

Bastides 64



L'association a tenu le 8 février son Assemblée générale annuelle. Une suite sera donnée aux « rando-bastides », qui ont connu un bon succès en 2013, comme la marche Rébénacq-Bruges en septembre : pour 2014, une randonnée Gan-Rébénacq est notamment annoncée. Les concerts de chorale, ou l'installation envisagée d'aires pour camping-cars complètent le programme grand public.

Pour les amateurs d'histoire, un nouveau Forum médiéval est en préparation ; il aura lieu à Nay les 29 et 30 novembre sur le thème des marchés et du commerce à l'époque des bastides. L'initiative prise en 2012 à Rébénacq, a donc une suite, menée cette fois en collaboration avec les Amis de Nay et de la Batbielle (porteur du projet) et la Maison Carrée. Bastides 64 entend ainsi jouer l'ouverture, « l'union fait la force » selon le slogan qui concluait le rapport moral du président Jean Baucou. Les relations entre bastides ne sont pas pour autant oubliées, et 2014 verra le véritable démarrage de la Fédération des bastides d'Aquitaine, créée en octobre dernier.

Chien égaré : Belle, un labrador blanc, s'est échappé. Si vous le voyez, pouvez-vous prévenir sa propriétaire au 05 59 05 50 74. Merci bien.



A noter : La 2^{ème} édition du Festival **Etonnants Randonneurs** se déroulera les 25 et 26 avril prochains.